



LA CHASSE DANS LE CADRE DE L'ANNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE CULTUREL : LES DÉFIS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN CONFÉRENCE ORGANISÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Le mercredi 28 novembre 2018, les députés européens **Giancarlo Scottà**, **Jacques Colombier**, **Georg Mayer** et **Franz Obermayr**, membres du groupe politique « Europe des nations et des libertés » du Parlement européen, ont organisé avec la **FACE** une conférence intitulée « La chasse dans le cadre de l'année européenne du patrimoine culturel : les défis d'aujourd'hui et de demain ».

La conférence, animée par **Ludwig Willnegger**, Secrétaire Général de la FACE, a mis en évidence le rôle important joué par les chasseurs dans notre société, du point de vue de l'obtention de données scientifiques et du suivi de la faune sauvage. Le Secrétaire Général de la FACE a notamment souligné les avantages économiques, écologiques et sociaux de la chasse en Europe.

La première partie de la conférence, introduite par le député européen **Giancarlo Scottà**, était axée sur les facteurs du déclin des populations d'espèces sauvages. Le député européen a fait le lien entre ce déclin, la législation européenne et une étude de cas sur le suivi de l'avifaune. Il a également précisé que la Politique agricole commune avait une incidence négative sur l'environnement et la biodiversité, ainsi que pour l'état de conservation de nombreuses espèces chassables et non chassables.

Andrea Favaretto, expert responsable du centre de baguage des oiseaux de Monte Pizzoc, en Italie, a présenté le projet de l'Institut supérieur pour la protection et la recherche environnementale (ISPRA), qui suit de près plus de 80 espèces d'oiseaux. Il a annoncé que les espèces présentes dans les milieux agricoles étaient les plus menacées. Ce déclin des populations s'explique par une perte d'habitat, par des pratiques agricoles non durables et par le changement climatique.

Kathleen Vanhuysse, experte scientifique à l'Association de chasse flamande, a présenté le projet PARTRIDGE en Flandre. Elle a déclaré : « Nous travaillons afin d'inverser la tendance au déclin de ces espèces. Grâce à ce projet, nous avons mis sur pied 60 unités de gestion de la faune sauvage. Ces unités ont pour objectif de restaurer les populations de perdrix et de collaborer avec les agriculteurs et les organisations environnementales. » Dans les zones visées par le projet, les populations de perdrix se rétablissent peu à peu. C'est pour cette raison que la nouvelle Politique agricole commune doit se concentrer sur la restauration de la biodiversité par le biais de la création d'habitats de qualité, source de nourriture pour les oiseaux.

Eric Sicard, Président de l'Union girondine de défense des chasses traditionnelles (UGDCT) et Vice-Président de l'Union nationale des associations de chasseurs d'oiseaux migrateurs (UNACOM), a évoqué le problème que pose l'agriculture pour les oiseaux présents dans les zones agricoles : « Nous devons utiliser des pesticides moins nocifs afin d'éviter de mettre en péril la chaîne alimentaire ».



Francesco Bruzzone, député italien, s'est déclaré pleinement favorable aux méthodes traditionnelles de chasse en Europe. Il a présenté l'attitude politique – voire anti-scientifique – de l'ISPRA, et a insisté sur le fait qu'en Italie, à l'échelle institutionnelle, les positions anti-chasse prédominent bien souvent. En ce qui concerne les dérogations, que l'ISPRA n'autorise pas, il a déclaré : « nous avons besoin de clarté de la part de la Commission européenne ».

La deuxième partie de la conférence, introduite par le **député européen Franz Obermayr**, s'est concentrée sur la question des grands carnivores, notamment des loups. **Thomas Huber**, **Thomas Pfeiffer** et **Paolo Sparvoli** se sont penchés sur la situation en Autriche, en France et en Italie et ont abordé la mise en œuvre du droit européen dans ces pays. Les intervenants ont appelé à l'adoption d'un plan de gestion des grands carnivores à l'échelle européenne qui tienne compte du statut de protection de ces espèces au titre de la Convention de Berne. Cette dernière prévoit d'accorder des dérogations et d'autoriser certains quotas pour les prélèvements de ces espèces.

Cette conférence a réuni des députés européens, des représentants d'organisations de parties prenantes, des représentants d'associations de chasse et le Président d'Honneur de la FACE, **Giovanni Bana**.

#FIN#

NOTES À LA RÉDACTION : La FACE est la Fédération européenne de chasse et conservation de la faune sauvage. Établie en 1977, elle représente les intérêts de sept millions de chasseurs à travers l'Europe en sa qualité d'organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) à but non lucratif. La FACE est composée des associations nationales de chasseurs de 36 pays européens, y compris les 28 États membres de l'Union européenne. La FACE a également sept membres associés et est établie à Bruxelles. La FACE défend le principe de l'utilisation durable de la nature. Elle est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 1987. www.face.eu